

Nicolas Barré

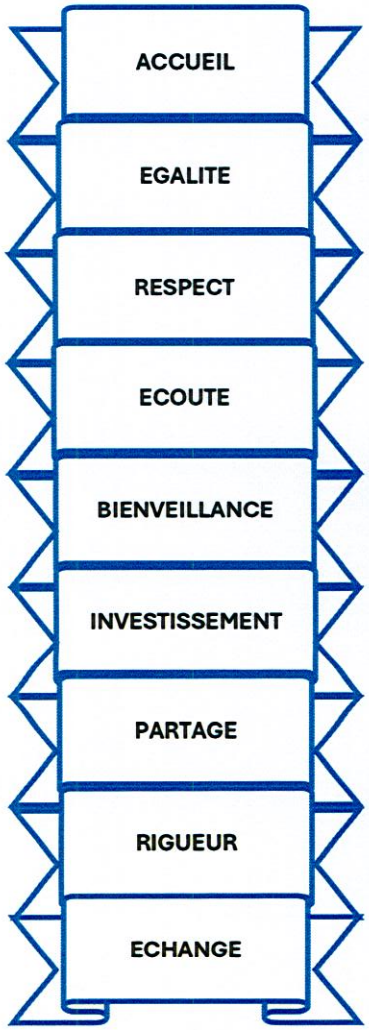
Projet Educatif

Notre établissement est sous la tutelle de l'Institut **des Sœurs de l'Enfant Jésus de la Providence de Rouen** fondé par le Père Nicolas Barre, Religieux Minime. Dès son arrivée à Rouen, en 1659 il découvre la détresse des enfants livrés à eux-mêmes, la détresse des jeunes exploités, méprisés, parfois affamés. Un projet se forme en lui. Avec des laïcs, il fait naître les premières "**Écoles Charitables"** où l'on apprend aux enfants pauvres à lire à écrire et à compter.

En 1666, poussé par une forte inspiration, le Père Nicolas Barré réunit les Maîtresses Charitables et fonde **"l'institut"** qui plus tard, prendra le nom "**Institut des Sœurs de l'Enfant Jésus"**. Pour Nicolas Barré, l'éducateur et l'enseignant devaient être marqués par le désintéressement complet, qui ne veut pas dire le manque d'intérêt, mais le don gratuit de soi quelqu'en soit le résultat, l'attention à chacun tel qu'il est.

Dans la ligne de Nicolas Barré, le Conseil de pastorale, après avoir longuement réfléchi, souhaite organiser son projet éducatif autour de trois verbes clefs qui doivent être le moteur de notre Établissement : ACCUEILLIR... INSTRUIRE... ÉDUQUER...

NOTRE PROJET EN BREF



NOS REPERES

Un ensemble scolaire catholique ouvert

Une communauté éducative ancrée

Une dimension éducative centrale

NOTRE IDENTITE

Pilier 1. ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET PASTORAL POSITIF, SECURISANT ET FRATERNEL

- Clarifier la proposition pastorale
- Promouvoir la reconnaissance du savoir-être et les actions positives
- Développer l'empathie et l'entraide
- Cultiver la fraternité et la cohésion
- Engager des actions éco-responsables
- Repréciser la relation de confiance avec les parents

Pilier 2. ANCRAGE DES HABILETES ET DES FONDAMENTAUX POUR APPRENDRE

- Cibler des compétences et des habiletés
- Structurer des savoirs fondamentaux
- Accompagner avec ambition tous les élèves dans leur projet scolaire
- Promouvoir sans stéréotype
- Accueillir avec bienveillance les élèves à besoins particuliers

Pilier 3. RENFORCEMENT DE LA CULTURE, DE L'OUVERTURE ET MODERNISATION DU CADRE DE VIE

- Accéder à la culture à l'extérieur de l'établissement
- Promouvoir la culture à l'intérieur de l'établissement
- Développer les langues et l'ouverture internationale
- Moderniser les espaces scolaires

NOS ORIENTATIONS 2024-2029